

Communiqué de presse de l'Académie Vétérinaire de France N°8 Associer les vétérinaires dans la gestion de la crise Covid-19 pour gagner en expertise et efficacité



Le 24 avril 2020

La pandémie Covid-19 met en exergue le continuum qui existe entre animal (sauvage ou domestique) et être humain en matière sanitaire¹.

Certains agents, pathogènes ou pas pour les animaux, peuvent franchir la barrière d'espèce et infecter l'être humain chez lequel ils génèrent une maladie transmissible (zoonose). C'est le cas de 75% des maladies infectieuses humaines émergentes.

Les coronaviruses sont répandues dans le règne animal et touchent plusieurs espèces de mammifères et d'oiseaux. Le premier Coronavirus (agent de la bronchite infectieuse des volailles) a été isolé en 1937 aux Etats-Unis par un vétérinaire microbiologiste, le Dr Fred Robert Beaudette (1897-1957).

Au-delà de la présence de vétérinaires dans des équipes de recherche de médecine humaine, de l'importante mobilisation de vétérinaires praticiens pour la fourniture de matériel et consommables pour les hôpitaux et Ehpad et de l'autorisation finalement donnée aux industriels et laboratoires vétérinaires pour produire des tests PCR et effectuer des analyses, le monde vétérinaire pourrait être davantage sollicité dans l'esprit One Health/Une santé, prôné par les organisations internationales, afin d'adopter une approche sanitaire multidisciplinaire, déjà largement initiée par Louis Pasteur.

Dans certains pays, des vétérinaires gèrent la crise Covid-19. C'est par exemple le cas de la Chine avec le Dr George Gao, directeur général du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies et de l'Allemagne avec le Prof. Lothar Heinz Wieler, président de l'Institut Robert Koch et son collaborateur le Dr Fabien Leendertz (membre associé de l'Académie vétérinaire de France).

L'Académie vétérinaire de France estime que les vétérinaires, du fait de leurs compétences en surveillance sanitaire, épidémiologie, biologie, virologie, bactériologie, parasitologie, toxicologie, thérapeutique, prophylaxie (vaccinologie), sécurité des aliments, et gestion de crises sanitaires, pourraient être légitimement et utilement associés au pilotage de crise comme celle que nous connaissons actuellement.

Il aurait été opportun en particulier que des vétérinaires (virologistes, cliniciens, épidémiologistes des épizooties et experts des dynamiques de circulation et diffusion microbiennes...) soient conseillers ou membres du Conseil scientifique Covid-19 qui fournit des avis au gouvernement.

L'expertise et l'expérience vétérinaires relatives à l'immunité contre les Coronavirus pourraient être également profitables dans les réflexions actuelles relatives à la mise au point de tests sérologiques et à la préparation de vaccins.

Académie Vétérinaire de France, 34 rue Breguet 75011 Paris

Courriel : academie@veterinaire.fr, Téléphone : 01 85 09 37 00

www.academie-veterinaire-defrance.org

L'Académie Vétérinaire de France étudie tous les sujets relatifs aux domaines scientifiques, techniques, juridiques, historiques et éthiques où s'exercent les compétences du vétérinaire, en particulier ceux se rapportant aux animaux, à leurs maladies, à leurs relations avec l'homme et l'environnement, aux productions animales et à la santé publique vétérinaire. Elle contribue à la diffusion des progrès des sciences et au perfectionnement des techniques ayant trait aux activités vétérinaires.

Elle conseille les pouvoirs publics et éclaire l'opinion dans les domaines précités.

Elle développe les relations techniques et scientifiques, nationales ou internationales entre les vétérinaires et les autres acteurs des sciences de la vie et de la santé.

Fondée le 20 juin 1844, elle est reconnue d'utilité publique par décret le 16 avril 1878 et instituée Académie Vétérinaire de France par décret du 12 Janvier 1928.

ⁱ Louis Pasteur fut un précurseur en la matière comme ses travaux et découvertes l'ont démontré.

Dans son ouvrage « Destin des maladies infectieuses » (1939) le Prof. Charles Nicolle, prix Nobel de médecine écrivait : « Il y aura donc des maladies nouvelles, c'est un fait fatal. (...) La connaissance des maladies infectieuses enseigne aux hommes qu'ils sont frères et solidaires. (...). Nous sommes aussi (...) solidaires des animaux. ».